

COMITE DE LIBERATION- AFFAIRE BON Henri

1294W16

COMITE DE LIBERATION de SIGNY L'ABBAYE

24 Octobre 1944.

-:-:-:-

Affaire BON Henri, ferme des Vallées
Par Lépron-les-Vallées

-:-:-:-

Conseiller municipal à Lépron

Déclaration de Pierre FORTIER, ferme de la Cense la Rivière, par Signy l'Abbaye.

Mr. BON est parti en exode, vers le 10 Mai 1940, rentré fin mai ou commencement Juin même année.

Dès le début de l'invasion, Bon était déjà en relations étroites avec la Kommandantur de Lépron.

Un jour il vint me proposer de faucher les récoltes des voisins, Barré et Noizet qui n'étaient pas encore rentrés, prétextant qu'elles ne leur appartenaient plus. Il disposait à ce temps de 20 prisonniers français pour faire son travail. J'ai proposé à mon tour de faire les récoltes pour les remettre aux propriétaires quand ils rentreraient. Bon a fait le travail avec son personnel et n'a rien restitué.

Il m'a raconté son exode en Normandie avec sa femme et ses deux fillettes, les autres membres de sa famille, c'est-à-dire les 2 fils avaient quitté la ferme avec les domestiques, un ménage étranger et le père Grécia, ceux-ci ont été arrêtés vers Rozoy s/Serre, et rentrés environ 8 jours après leur départ, en même temps que Doyen de Lépron.

Au moment de l'application de la loi sur la Répartition du bétail, en 1942, Bon a déclaré à la commission, que ses ouvriers n'avaient pas quitté la ferme (ce qui est faux) mais la commission, a accepté, sans enquête la déclaration de Bon, et de ce fait, il n'a pas été touché dans l'application de la loi.

Ses ouvriers, pas plus que les cultivateurs de Lépron n'osèrent rien dire par crainte de représailles, Feldkommandantur et Feldfendarmerie fréquentaient assidûment la maison de Bon.

J'ai vu Bon, 3 années de suite, charrier ses récoltes et transporter le fumier sur ses terres, avec un vieux camion à essence, alors que médecins et vétérinaires ne pouvaient que difficilement visiter leur clientèle, faute d'essence.

Le dimanche Bon se promenait en auto avec sa famille, cela en principe n'était accordé à personne.

J'ai vu à plusieurs reprises, jusque sur ma ferme, Bon chasser avec les Allemands.

Jacques Debruge qui transportait du bois sur la route de la ferme des Vallées, m'a dit avoir vu charger de la viande sur un camion allemand.

A ce sujet il serait intéressant d'entendre Viard, facteur à Signy.

Remy Louis, également facteur à Signy, actuellement interné en Allemagne.

Roger Moreaux, tueur à Librecy par Signy l'Abbaye.

Le fils Bon a fait le recensement, bétail et matériel pour le compte des Allemands.

P. Fortier

*u. Achant
P. F.*

COMITE DE LIBERATION de SIGNY L'ABBAYE

24 OCTOBRE 1944.

Affaire BON Henri, ferme des Vallées
Par Lépron-les-Vallées.

-:-:-:-:-
Conseiller Municipal à Lépron.

-,-,-;-

Déclaration de Mr. Roger MOREAUX, boucher charcutier à
Signy l'Abbaye.

Depuis Avril 1941 jusqu'en mai 1943, j'ai tué et débité
pour le compte de Mr. Bon à la ferme des Vallées, environ
100 porcs et 15 vaches ou boeufs, pendant le même temps Mr.
Bon a abattu et débité lui-même au moins 200 moutons.

J'ai vu charger la viande dans des voitures allemandes
et je me suis permis de dire un jour à Mr. Bon: "Ne craignez-
vous pas d'être inquiété avec un pareil commerce". Bon m'a
répondu qu'avec ses relations, il ne craignait rien.

J'ai vu très souvent des officiers allemands prendre des
repas chez Bon.

Toutes les semaines, régulièrement, Gestapo et Feldgen-
darmerie venaient au ravitaillement. J'ai vu également Mr.
Bon, partir à la chasse avec des officiers allemands.

Le chef de culture avait prêté un cheval de selle au fils
Bon.

Mr. Bon se vante aujourd'hui d'avoir ravitaillé les gars
de la résistance, je l'ai jamais vu cela, je crois même que
connaissant les relations allemandes de Mr. Bon personne ne
s'y serait hasardé.

En ma présence, aucune personne de la Région n'a reçu
quoi que ce soit.

J'ai cessé de tuer pour Bon en Mai 1943 ayant été moi-
même l'objet de poursuites par le contrôle économique, pour
abatage clandestin et vente sans tickets à des français.

J'ai su du Contrôleur que Bon m'avait chargé, c'est pour-
quoi je me suis refusé à lui continuer mes services, il me
déplaisait d'ailleurs de travailler indirectement pour les
Allemands.

Moreaux Roger

COMITE DE LIBERATION de SIGNY L'ABBAYE

24 Octobre 1944.

Affaire BON Henti, ferme des Vallées.
Par Lépron-les-Vallées.

Conseiller Municipal à Lépron.

Déclaration de Mr. Paul LASSAUX, cultivateur à la Vieille Cense, commune de Signy l'Abbaye.

En rentrant d'exode, j'ai recueilli 35 bêtes à cornes appartenant à mon voisin Achart Gabriel, je les ai parquées dans une pâture appartenant audit Achart, près de la pâture de Bon.

Quelques temps après, Bon m'a dit qu'il lui manquait une dizaine de bêtes pour compléter un chargement pour les Allemands et m'a proposé de les prendre sur le troupeau d'Achart j'ai répondu que je ne m'occupais pas d'affaires comme celle là. Le lendemain 10 bêtes étaient disparues.

Peu de jours après, j'ai reçu la visite des Allemands, ceux-ci m'ont dit qu'ils me tenaient responsable du bétail venant d'Achart.

J'ai vu Bon entrer une vache tuberculeuse dans le pré d'Achart, et en sortir une autre, peu de jours après, la vache malade était trouvée crevée dans la propriété de Bon en bordure des fils séparant les 2 propriétés.

un mot vrai

Lassaux Paul

COMITE DE LIBERATION de SIGNY L'ABBAYE

24 Octobre 1944.

AFFAIRE BON Henri, ferme des Vallées
Par Lépron-les-Vallées.

--:--:--:--:--
Conseiller Municipal à Lépron.

--:--:--

Déclaration de Mr. ACHART Gabriel, cultivateur à la Vieille Cense, par Signy l'Abbaye.

J'ai vu Mr. Bon rentrer ses récoltes et transporter le fumier sur ses terres avec un camion à essence.

Il recevait beaucoup d'Allemands, civils et militaires, je sais qu'il leur fournissait du beurre et sans doute d'autres produits.

Il chassait avec les Allemands.

Se vantait de pouvoir par l'intermédiaire de son beau-frère, obtenir des laissez-passer, pour ses amis.

Madame Bon m'a dit un jour qu'il fallait faire l'hypocrite avec les Allemands pour obtenir quelque chose d'eux. J'ai répondu que je ne les recevais pas chez moi et que je n'avais rien à leur demander.

Schurt G.